

et l'amirauté anglaise qui devait dans les deux cas bénéficier de la démarche faite par le Canada que ce soit sous forme de la loi de sir Wilfrid Laurier passée sous l'ancien gouvernement ou du bill de M. Borden—ne pouvait prendre trop de soin pour cacher sa préférence pour l'un ou l'autre plan. Nous admettons la délicatesse de la position d'un premier lord de l'amirauté. Il a naturellement ses préférences et si le chef d'un gouvernement qui présente un bill lui demande son avis sur ce bill qu'il préfère à un bill que l'autre coté désirerait présenter, il lui est bien difficile de cacher son opinion. S'il s'agit d'un premier ministre canadien sa perplexité augmente d'autant. M. Borden n'est pas seulement le chef du parti conservateur, mais en sa qualité de premier ministre il est le seul canal par lequel doivent passer les informations venant de l'amirauté. On ne peut refuser les informations demandées.

J'espère que tous les députés comprennent ce qui a donné lieu à cela.

Mais comment donner ces informations sans paraître pencher pour un parti contre l'autre, pour le Gouvernement contre l'opposition? Mais les difficultés n'existent que pour être tournées, et M. Borden et M. Churchill, au lieu de les tourner ont eu entre eux le plus grand des malheurs, celui d'introduire l'Angleterre dans le conflit des partis politiques du Dominion.

Nous disons "entre eux" parce que M. Churchill, si on en juge par ses déclarations, a essayé de l'éviter. M. Borden, nous le craignons, n'a pas pris autant de soin. Dans le mémoire de l'amirauté qui a soulevé une si grande tempête en mars, M. Churchill n'a rien dit qu'il n'était de son devoir de dire, étant données ses opinions, en réponse à une demande d'informations. L'aiguillon dans toute l'affaire a été, croyons-nous, la forme que M. Borden a donnée à sa demande d'informations "je serais heureux", écrit-il, "de recevoir des informations en ce sens et qui pourraient servir à l'occasion", et, comme nous l'avons fait remarquer dans le temps, la phrase "en ce sens", ne pourrait signifier autre chose que "de nature à me permettre de faire face aux arguments du parti libéral canadien". La visite de M. Borden en Angleterre, l'année dernière, a empiré les choses. Est-ce qu'il ne semble pas que, dans le temps, M. Borden et M. Churchill se seraient entendus sur une politique destinée à renverser celle de sir Wilfrid Laurier, et que le bill canadien actuel était en réalité le bill de l'amirauté anglaise dont M. Borden aurait accepté la paternité? Les paroles de M. Churchill telles que publiées peuvent être la discrétion même, mais si ce sont là les faits, l'huile est tombée sur le feu en dépit de l'attention du cuisinier. Il s'est engagé à soumettre au peuple toute politique navale permanente avant qu'elle soit adoptée et le parti libéral crie qu'il devrait soumettre au peuple le bill actuel. "Non", répond M. Borden, "parce que ce n'est pas une mesure permanente, mais une mesure d'urgence". Mais comment peut-il savoir qu'il y a une urgence si ce n'est par l'entremise de l'amirauté anglaise? En effet, par cette excuse que fait-il si ce n'est jeter toute la responsabilité sur l'amirauté? M. Churchill peut lui avoir dit qu'il y avait une "urgence" l'année dernière, lors de son séjour en Angleterre, mais

M. TURGEON.

nous ne pouvons comprendre pourquoi ces trois dreadnoughts canadiens ne comptent pas dans nos calculs de force navale relative. Mais que M. Churchill ait dit cela ou non, le résultat de cette excuse est de rendre plus profonde l'impression que le bill est un arrangement pur et simple entre M. Borden et M. Churchill. Il se dit quelquefois des choses bien dures dans les luttes de partis en Angleterre et qui ne laissent pas de traces. Malheureusement, la controverse actuelle laissera un souvenir dans la procédure parlementaire au Canada, parce que pour la première fois on y parlera de clôture forcée. Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler la description faite par M. Churchill lui-même, dans le biographie de son père, des effets de l'obstruction irlandaise dans le parlement britannique. "Depuis ce temps, l'obstruction et la clôture se sont fait une guerre qui n'a respecté aucune borne neutre ni reconnu de loi. Tous les plans arrêtés par la sagesse des anciens pour sauvegarder les droits des minorités ont été invoqués avec indifférence par des factions et démolis sans pitié par l'autre". Il n'est pas agréable de penser que la contribution en navires à la marine anglaise est à la veille de provoquer une atteinte aux libertés parlementaires au Canada, comme la marque laissée dans le parlement britannique par la longue lutte pour les libertés irlandaises. Ce qu'il y a de mieux à espérer, si on ne retire pas le bill, c'est que l'opposition remporte son point en forçant le Gouvernement

Je désire attirer spécialement l'attention du comité sur les paroles suivantes:

Ce qu'il a de mieux à espérer, si on ne retire pas le bill, c'est que l'opposition remporte son point et force le Gouvernement à en appeler aux électeurs et si notre gouvernement a quelque influence sur le Gouvernement du Canada il devrait l'exercer en ce sens. La leçon est claire, dans tous les cas. Nous avons vu combien a dû être difficile la position de M. Churchill en donnant un avis sur une question de partis canadiens sans prendre fait et cause pour un parti contre l'autre. Mais c'est précisément la difficulté, dont le plan proposé de donner au Canada voix délibérante dans le comité de la défense et contre lequel nous avons si souvent protesté, fera un des traits réguliers et permanents de la constitution. Il ferait disparaître une des pierres anglaises de l'unité impériale et doit à tout prix être abandonné. Il est infiniment mieux de n'avoir aucun navire du Canada que de les avoir sujets à cette dangereuse condition.

Il y a dans cet article du "Manchester Guardian" de nombreuses considérations qui méritent d'attirer l'attention des honorables députés de cette Chambre et du peuple canadien. J'ai écouté avec attention l'honorable député de Vancouver (M. Stevens) cet après-midi et il ne semblait pas, après six mois de discussion, bien ferme sur la signification de la contribution. Il ne savait pas s'il s'agissait d'un don de navires à la Grande-Bretagne ou simplement d'un prêt, et il a insisté pour que ce soit un don. Si j'avais à choisir entre un prêt et un don, je me joindrais à mon honorable ami de Vancouver pour que ce soit sous forme de don.